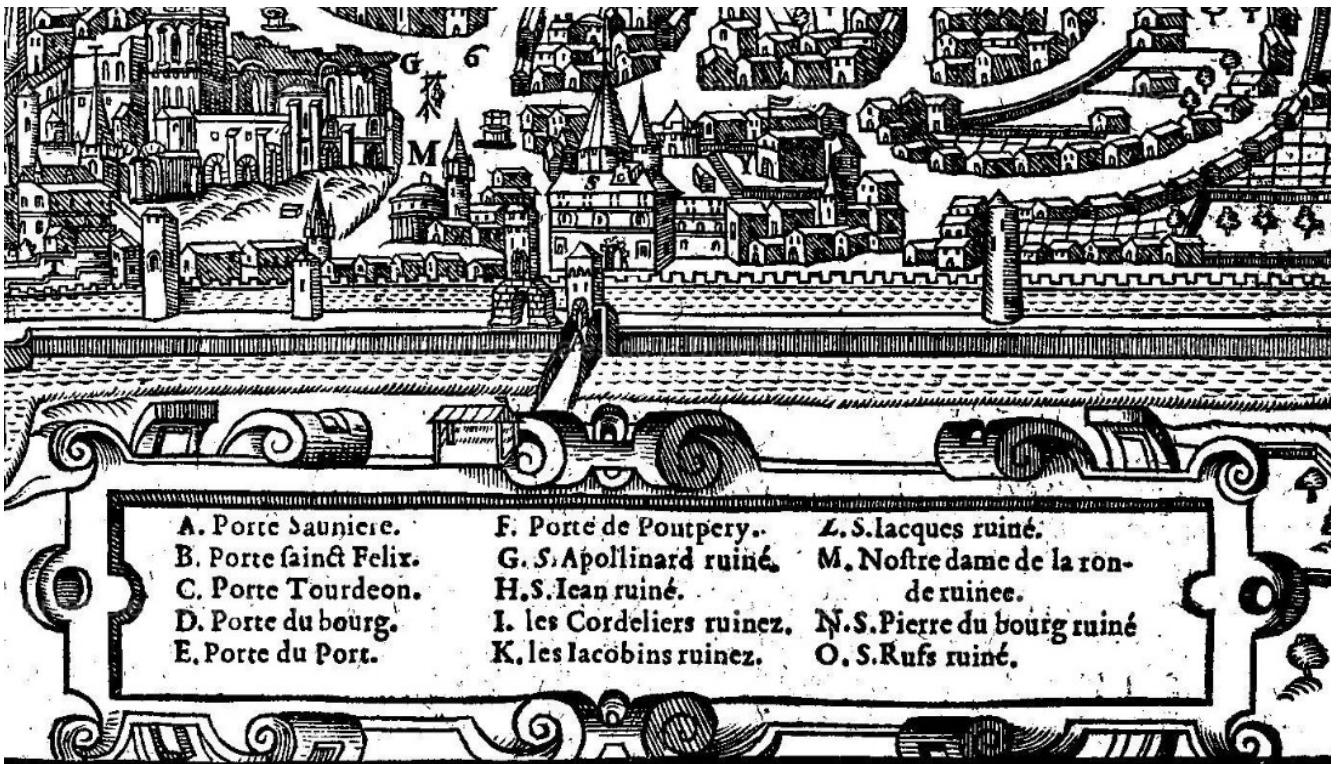


Le vray portraict de la ville et cité de Valence

1575



§ le Palais du Roy.

Essais historiques sur la ville de Valence

1831

Pages : 176, 177 et 178

LE PALAIS ROYAL ET LE COUVENT DES RÉCOLLETS.

Le Palais Royal est désigné ainsi dans les vieux titres : *Manerium* ou *Stabulum Delphini*, manoir ou hôtel du dauphin. Roaldès le nomme le Longis du Daulphin (1), Belleforest le Palais

(1) Roaldès, *Fragmens sur Valence*, M.ss. de la bibliothèque royale, n.º 502.

Royal (1). Ce palais servait d'habitation aux dauphins lorsqu'ils séjournèrent dans la ville ; il était bâti à l'angle méridional de la rue Saunière. Il fut élevé en 1450 par le dauphin Louis, à qui les habitans avaient cédé la partie des murailles de la ville dans laquelle se trouvait enclavée la porte Saunière, cession faite à titre de reconnaissance de la protection que le prince s'était engagé à leur accorder (2). De vieilles chartes font mention d'un palais des anciens dauphins de Viennois à Valence, et c'est une tradition non encore éteinte que saint Louis ayant mis le siège devant le château de la Roche-de-Glun, fut hébergé par le dauphin en son châtel de Valence.

Avant la révolution, un buste de Louis IX décorait le fronton de la porte du couvent des Récollets bâti sur l'emplacement du Palais Royal. C'était un monument confirmatif de l'autorité de la tradition. Le Palais Royal étant tombé en ruines, les Récollets obtinrent de Louis XIII le droit de construire sur le même emplacement leur maison conventuelle et une église.

(1) Belleforest, *Cosmographie*, chap. *Valence et plan*.

(2) Aimari Rivallii, *De Allobrogibus*, M.ss. de la bibliothèque royale, n.º 6,014, cap. *Valentia*. — Chorier, *Histoire du Dauphiné*, tome II, page 445. — Archives des Récollets transférées à la préfecture de Valence, liasse renfermant toutes ces transactions, non cotées.